



Bilan moral et d'activités de la FFAMHE

Chers membres de la FFAMHE,

J'ai le plaisir d'oeuvrer maintenant depuis trois ans à la présidence de cette fédération et je me réjouis d'avoir à vous présenter une nouvelle fois son bilan d'activités de la saison passée, c'est-à-dire de septembre 2017 à août 2018.

Vous trouverez en annexes un bilan spécifique de plusieurs de nos commissions.

Bilan moral et d'activités

Je me réjouissais déjà l'an dernier que le nombre de membre de la FFAMHE dépassait la soixantaine en début d'année dernière, et malgré quelques départs inévitables, ce nombre dépassait les soixante-dix en août dernier. C'est l'un des nombreux signes de développement de notre activité en France mais aussi la confirmation que la FFAMHE s'est bien imposée comme la référence, ce qui était l'un des paris initiaux lors de sa création. Je notais dans le bilan de l'année passée une grande variété de formes de pratiques parmis les nouvelles associations. Cette année je voudrais surtout pointer l'élargissement géographique avec l'adhésion récente d'associations du Bordelais, d'Orléans, de Picardie mais aussi de l'île de Mayotte, dans l'Océan Indien! Ce développement est indispensable pour améliorer le maillage régional et permettre le rapprochement des associations avec les personnes intéressées, mais il aussi est indispensable pour disposer d'une légitimité réelle auprès des pouvoirs politiques. La présence d'associations au sein des grandes métropoles aussi bien que dans de petites villes est une preuve manifeste de la démocratisation des AMHE, dans le sens où il ne s'agit pas d'une pratique élitiste et réservée à un public purement urbain et étudiantin. La variété de nos pratiques a une autre incidence : une association seule n'arrive pas à proposer de manière cohérente l'ensemble des disciplines se réclamant des AMHE. Ceci a pour effet l'appariation sur certaines localité d'une deuxième voire d'une troisième association proposant ainsi des activités complémentaires ou une autre démarche de travail autour des sources. En parallèle, malgré des difficultés de recensement, nous avons pu dénombrer à fin juin 2018 pas moins de 1 200 pratiquants adhérents et il est probable que nous dépassions les 1 500 en fin d'année. Il s'agit ici des déclarations effectives des associations membres, mais vu le processus, il s'agit clairement d'une fourchette basse du nombre de pratiquants réels au sein de nos associations affiliées.

Cependant cet étalement sur le territoire et cet acroissement des associations n'est pas sans poser de problèmes. Problème statutaire d'abord car les organismes mis en place initialement s'avèrent encore inadaptés. Nous avions lancé en 2016 une définition de régions avec chacune un représentant du conseil d'administration en charge de la liaison avec les associations locales. Ce lien fonctionne globalement assez bien, les informations pouvant ainsi mieux circuler dans les deux sens, et les associations disposer d'un interlocuteur privilégié. Il faut de plus noter que ces représentants de région ont aussi pu à l'occasion être interpelé par des institutions externes et ainsi voir leur rôle étendu au-delà de ce que l'on imaginait. Mais aucune de ces région n'a d'existence



juridique ni statutaires, mais surtout rien ne garantit que chaque région dispose d'au moins un membre élu au conseil d'administration et disposer ainsi d'un représentant local. Ceci devrait être le cas pour la prochaine mandature où aucun candidat au conseil d'administration n'habite dans la région Grand Centre. Pour pallier à ce manque, nos règlements permettent de proposer un suppléant hors du CA au représentant et ainsi pouvoir recruter une personne volontaire et surtout locale pour garder la relation de proximité. Il serait possible d'imaginer que les associations d'une région puissent élire directement leur représentant avec voix consultative au conseil d'administration. Il faudrait aussi y associer la possibilité pour un membre de recueillir des voix de plusieurs associations lors des votes en présentiel, alors qu'actuellement seules deux procurations sont autorisées. Le représentant du CA dans la région ne peut pas ainsi récupérer sur sa personne les voix d'un grand nombre d'associations locales qui ne pourraient pas se déplacer. En attendant d'ouvrir les débats sur ces évolutions envisagées, nous vous avons présenté au vote en mai 2018 une réadaptation du règlement intérieur permettant d'adapter les quorums aux besoins du quotidien, en particulier pour faire entrer une nouvelle association au sein de la fédération.

Problème d'organisation ensuite car la charge induite par autant d'associations ne permet plus de gérer, recenser, recueillir sereinement les listes d'adhérents. Ce qui était possible pour 20 membres ne l'est plus maintenant. Une des grandes mission du prochain mandat sera justement de revoir ensemble comment articuler les différentes instances de la fédération pour lui permettre de fonctionner mieux, en perdant moins d'énergie et de motivation. Le principal chantier que nous souhaitons lancer cette année n'aura donc pas grand-chose à avoir avec les AMHE. Il s'agit de la mise en place d'un outil informatique permettant de gérer les réaffiliations, enregistrements des membres et production enfin d'une licence individuelle. Rien donc devant révolutionner votre pratique au quotidien, mais un tel outil devrait simplifier grandement l'organisation de la fédération, aider au dénombrement, faciliter les relations avec l'assurance, et surtout laisser plus de temps aux administrateurs pour les autres tâches et chantiers. Ce projet longtemps repoussé pour des raisons budgétaire peut maintenant être envisagé grâce d'une part à l'augmentation de la cotisation, mais d'autre part aux économies réalisées les années passées et en pariant sur une croissance continue du nombre d'adhérents les prochaines années, de sorte à pouvoir amortir son acquisition mais aussi amoindrir l'impact des frais de fonctionnement. N'importe comment, avec une licence maintenue à 5 €, cet investissement va restreindre drastiquement les capacités d'investissement de la fédération, ce qui va nous obliger à trouver d'autres solutions de financement pour mener à bien ses autres missions.

Communication interne et externe

Le bulletin des AMHE n'a pas encore trouvé de nouvelle équipe éditoriale (les derniers exemplaires datent du premier trimestre 2017) et son absence pèse dans la communication directe auprès de l'ensemble des membres. À la dernière assemblée générale, nous avions émis l'idée d'ouvrir plutôt un blog, hébergé sur le site de la fédération, et plus facile à éditer. Mais il nous manque encore une petite équipe qui puisse se charger d'administrer ça. La fédération a cependant pu réaliser quelques opérations de communication par facebook en exploitant en particulier les vidéos de promotions



réalisées l'an passé, et qui se révèlent, somme toute, parfaitement adaptées et percutantes. Plusieurs associations ont aussi pu les utiliser comme vidéo de présentation lors de forum, et la fédération le fit elle-même lors du salon d'Historia en février 2018 à Strasbourg.

Nous n'avons pas récupéré de statistiques d'utilisation du wiki AMHE¹ mais il s'ancre aussi progressivement comme une ressource fiable dans le milieu francophone, et mériterait d'être mieux promu. Le nombre d'entrées est déjà impressionnant, et si le contenu peut largement être amélioré, il se pose néanmoins comme un des grands portails d'accès aux ressources AMHE, et peut-être déjà le plus important en langue française.

Enfin le travail de longue haleine effectué par la commission Palas contribue à la fois à numériser des œuvres méconnues, et à les exposer à un large public international. Il contribue ainsi pleinement à proposer des sources primaires pour les chercheurs, mais aussi à la notoriété et la respectabilité de notre fédération, tant dans le milieu national qu'international.

Mise en place des diplômes AMHE

Cette année voit se terminer le cycle de travail et d'expérimentation en vue de préparer nos enseignants débutants ou déjà expérimentés vers un premier diplôme d'animateur. La première série d'épreuves d'examen devrait avoir lieu le même week-end que l'assemblée générale : ce n'est pas un hasard. Il est de la première importance que notre fédération puisse à la fois former ses membres à enseigner en sécurité la pratique de nos disciplines, mais aussi dispenses des diplômes selon un processus clairement défini et sur la base d'exigences compatibles avec les usages dans le monde du sport français. C'est un enjeu de taille : nous avons plus de 70 associations membres, mais aucun enseignant disposant d'un diplôme réellement approprié et correspondant à la matière particulière, associant activité physique et histoire. Nous avons dû à plusieurs reprise fournir des attestations pour faciliter la relation de certains enseignants ou associations avec le tissu local. Rien n'interdit de penser que la réglementation ne va pas elle aussi s'endurcir à divers degrés et venir compliquer le travail bénévole que fournissent nos nombreux enseignants. Disposer d'une voie diplômante est un premier pas pour gagner en légitimité et peut-être dans le futur, pouvoir négocier des équivalences avec d'autres diplômes. En attendant, notre souhait est de pouvoir lancer dans les prochaines années de vastes plans de formation et de validation par l'examen des compétences acquises. Nous ferons appel pour l'encadrement à des personnes reconnues dans le milieu et disposant dans la mesure du possible de diplômes ou formations professionnelles dans le domaine des activités sportives, en attendant d'avoir nos propres cadres dont les compétences seraient reconnues par nos formations.

Assurance

Le contrat cadre avec l'assurance fédéral a pris place en septembre 2017, avec comme première conséquence l'augmentation des cotisations individuelles, une collecte de données plus importante sur nos membres, et la fourniture d'un service suplémentaire aux associations sous la forme d'une assurance en responsabilité civile. Au terme de la première année, il est difficile de présenter un bilan factuel : un seul dossier d'accident a été enregistré et transmis à l'assurance. A l'heure où ce



bilan vous sera présenté, trois cas d'accident ont déjà été remontés et sont en cours d'instruction, montrant que l'information met du temps à se diffuser. Même si chaque événement est un minidrame en soi, il faut tout de même noter que tous relèvent de blessures ou dommages mineurs et je souhaite finalement que cela continue ainsi : vous avez peut-être entendu parler de l'accident grave survenu aux Etats-Unis l'an passé et médiatisé récemment où un œil a été crevé par le fait d'un enseignant lors d'une démonstration. Nous nous devons tous d'être vigilants en permanence du point de vue de la sécurité de nos pratiquants, et de notre pratique : le fait d'être assuré ne doit surtout pas faire relâcher la vigilance et je renvoie en l'occurrence vers les recommandations de sécurité émises par la fédération qui ne doivent pas être prises à la légère. Revenons au bilan de notre première année avec notre nouvelle assurance. Une douzaine d'associations seulement ont choisi l'an passé de prendre l'option assurance en responsabilité civile auprès de la fédération, ce qui justifie pleinement le choix d'avoir séparé cette responsabilité civile associative de la couverture individuelle. Ce nombre devrait progressivement croitre, et il est intéressant de constater que plusieurs nouvelles associations optent directement à leur création pour l'assurance fédérale et s'affranchissent ainsi de démarches supplémentaires et parfois difficiles.

Par contre la lenteur de la collecte des listes de membres observée l'an passé n'est pas tenable avec un tel partenaire : en l'absence de liste en ce début de nouvelle saison, par exemple, la fédération doit produire une attestation sur l'honneur qu'un membre d'une association est bien licencié, pour permettre l'ouverture d'un dossier auprès de l'assureur. Ceci est aussi l'une des motivations pour adopter le logiciel de gestion administrative mentionné précédemment.

L'accès aux informations concernant l'assurance devra aussi être amélioré. Dans les prochaines semaines, nous devrions proposer sur le site internet de la fédération ou sur le forum interne, une page dédiée à l'assurance et vous donner accès à des informations pratiques, en particulier le contact avec votre interlocuteur privilégié au sein de notre fédération en charge de ce dossier.

Projets et perspectives

Nous sommes à une période charnière de notre fédération où les sujets de débats ne sont plus la rédaction de chartes, de principes, de lignes directrices, de grand débats sur l'opportunité de s'ouvrir aux compétitions, ou d'intégrer des associations travaillant sur des périodes ne disposant pas de sources techniques.

Les trois sujets urgents des deux prochaines années, à notre sens, sont de reprendre la main sur la communication, d'organiser les formations et sessions d'examen du diplôme d'animateur fédéral et de trouver des axes d'amélioration dans l'administration de la fédération. Nous espérons que l'investissement prévu pour le troisième ne viendra freiner les aux axes.

Je ne veux surtout pas laisser croire que les débats initiaux sont maintenant vains et dépassés : cependant, mener ces débats n'est actuellement pas possible avec la sérénité nécessaire. C'est peut-être un des rôles que peuvent prendre les commissions existantes : étant composées en partie de membres hors du conseil d'administration, elles peuvent ainsi travailler sur le long terme et



maintenir des espaces de débat ou de travail. Quand la commission recherche, histoire et patrimoine pose la question de la place de l'historicité et la méthode scientifique dans les pratiques au sein de nos associations membres, c'est un sujet qui reste toujours et indéniablement d'actualité et qui n'est pas réservé aux universitaires. La fédération peut avoir un rôle, mais actuellement les débats se font par de nombreux autres acteurs. Il serait par exemple possible de recenser et communiquer sur ce qui se fait par ailleurs, et c'est en ce sens que je parle d'une urgence à reprendre la main sur la communication. Il serait bon aussi que la fédération puisse soutenir des projets de guides techniques, non pas en vue d'imposer une méthode fédérale, ce qui serait contraire du reste à la charte des AMHE², mais d'aider à faire émerger des outils pour la communauté, mais aussi aider les associations à prendre pied dans de nouvelles formes de pratique, en complément des stages proposés en France et ailleurs.

Les perspectives de développement sont enthousiasmantes, la passion que l'on ressent chez les pratiquants dans nos associations et les nombreux stages est un moteur fort et puissant pour nous motiver à poursuivre la tâche et affronter les travaux à venir.

Olivier DUPUIS président de la FFAMHE

² https://www.ffamhe.fr/wp-content/uploads/2014/10/Charte_culture-et-patrimoine.pdf



Annexe - bilan des commissions

Compte rendu d'activités de la Commission Communication

La commission communication fonctionne en sous régime faute de membres actifs.

Les actions effectuées sont :

- quelques publications sur Facebook tout le long de l'année
- quelques publications sur le site Internet
- campagne promotionnelle Facebook (publicité payée) avec le clip promotionnel en septembre
- achat d'une banderole pour le salon Historia de Strasbourg

Nous n'avons pas de projets de plus grande ampleur pour l'année à venir. Nous nous contenterons des actions déjà effectuées l'année passée : quelques publications sur Facebook et le site Internet.

Constat sur le Bulletin des AMHE : Il n'est pas prévu de relancer le Bulletin des AMHE. Le format newsletter, tel qu'il a pu exister, semble totalement hors de portée tant que nous n'aurons pas retrouvé une équipe motivée et une formule viable sur plusieurs mois. Lors de l'AG de Toulouse nous avions évoqué le fait de relancer le Bulletin des AMHE mais sous la forme d'un blog. Ce format nous semble être la seule solution viable et pourrait être gérée par une seule personne qui diffuserait les articles rédigées par différentes personnes de la communauté. La commission communication recrute donc une personne motivée sur ce sujet en particulier : créer une dynamique autour du Bulletin des AMHE, solliciter la communauté pour que des auteurs rédigent des articles, mettre en format et diffuser ces articles sur le blog sur le site de la FFAMHE. Les compétences nécessaires nous semblent être savoir utiliser un outil d'édition en ligne type Wordpress et avoir un bon relationnel avec les différents auteurs de la communauté.

La commission communication note une nette acalmie en 2018 des diverses polémiques stériles qui en 2016-17 sont venues polluer le groupe facebook animé par la FFAMHE, "Communauté AMHE en France". Cependant il est temps de renouveler les membres qui y participent et elle recruterait volontier un deuxième animateur (en plus de divers membres du CA) pour y apporter du dynamisme, en relayant les communications effectuées par les associations affiliées, mettre en avant les initiatives locales, etc. Les compétences nécessaires sont assez communes : bien connaître Facebook, suivre les actualités des AMHE et des associations affiliées et une assez bonne qualité rédactionnelle.

Enfin, les membres de la commissions, bien qu'étant compétents dans leur domaine, pensent qu'il serait bon de pouvoir disposer d'un pilote pour mettre en place des stratégies de communication avec des actions coordonnées.

Les perspectives pour les 2 années à venir :

- Reprogrammer la production de clips vidéo ou produire une autre vidéo, orientée reportage/documentaire
- Mettre à jour le prospectus
- Mettre en place le blog



Compte rendu d'activités de la commission Sécurité

Bilan d'activité

Notre commission s'est penchée cette année, sur les questions de sécurités liées aux comportements mêmes des pratiquants et nous avons pu publier en septembre 2017 un vaste ensemble de recommandations de sécurité pour la pratique des AMHE armées, disponible sur le site de la fédération³.

Nous espérons que ces recommandations soient mieux diffusées et suivies et nous déplorons en ce sens un certain manque d'accompagnement des instances de la FFAMHE : produire le document ne suffit pas pour protéger et informer.

Nous recueillons toujours les données concernant les blessures lors d'évènements AMHE même si aucune donnée statistique n'a pu être encore produite. Nous profitons de l'occasion de rappeler qu'il est essentiel de venir déclarer vos accidents de sorte à ce que nous disposions d'une base complète et en phase avec les situations réelles observées sur le terrain⁴.

Perspectives

Nous travaillons toujours sur un document basé sur les recommandations de sécurité pour la pratique non armée au sein des AMHE. En effet, aucun document ne propose de recommandations actuellement, alors que plusieurs formes de boxe et de lutte apparaissent au sein des associations et des pratiquants.

Un second projet était déjà en discussion l'an passé mais n'a pas progressé : la sécurité lié aux évènements que les associations d'AMHE sont susceptibles d'organiser. Il existe en effet un ensemble de textes règlementant les événements tels que des stages d'arts martiaux ou sportifs et qui nous concernent.

Malgré le peu de membres actifs dans notre commission, nous parvenons à travailler sur plusieurs questions. De nouveaux membres seraient cependant les bienvenus.

³ https://ffamhe.fr/docs/FFAMHE recommandation securite AMHE.pdf

⁴ https://www.ffamhe.fr/formulaire-de-recensement-blessures/



Compte-rendu d'activités de la commission compétition

Bilan d'activité

Durant la saison passée, la commission souhaitait continuer à valider, conseiller et promouvoir les tournois AMHE. Cet objectif est partiellement atteint, la commission compétition a étudié et accordé le soutien de la FFAMHE aux tournois suivants : Tournoi D.W.A.R.F, Montpellier Hema Tournament 2018, Toulouse Hema Tournament 2018 et Marseille Istres Great Hema Tournament 2018.

Toutefois la décision à l'AG de Toulouse de ne plus rendre nécessaire l'avis de la commission compétition pour permettre d'afficher le logo FFAMHE sur les affiches à fait radicalement diminué les demandes de soutien.

La commission souhaitait développer l'arbitrage en proposant des stages d'arbitrage, une définition de niveaux d'arbitrage, la validation et la reconnaissance des arbitres. Cet objectif est aussi partiellement atteint : on a pu constater l'organisation d'un premier stage d'arbitrage à Montpellier ainsi que la mise à disposition de tenues d'arbitre à plusieurs tournois. Mais ces initiatives restent locales et ne sont pas déployable en l'état.

Suite à la révision de la charte compétition, la commission souhaitait se positionner en tant qu'observateur afin d'étudier la manière dont les organisateurs s'adaptent à la nouvelle charte et l'utilisent. Rien n'a été entrepris à ce niveau et l'organisation reste à faire.

Le renouvellement des membres de la commission est absolument nécessaire pour retrouver du dynamisme. En attendant, la commission stagne et n'est plus force de proposition.

Sur le sujet du développement de l'arbitrage après un début de débat dynamique, la discussion s'est peu à peu tarie sans parvenir à se concrétiser. Nous arrivons à la conclusion que pour avancer, le travail à distance ne convient pas à la commission. Nous aimerions essayer de nous réunir en un lieu physique, sur un weekend ou une journée, afin de concrétiser des sujets spécifiques : l'homogénéisation des pénalités (carton), par exemple.

Pour finir sur une note plus joyeuse, la commission a pu travailler à la composition d'une délégation fédérale pour l'IFHEMA CUP de Lisbonne en décembre 2018 ainsi qu'au paiement des frais d'inscription à cette compétition. Huit membres de la FFAMHE vont effectuer le déplacement au Portugal pour participer à cette compétition ce qui en fait la plus grosse délégation de l'histoire de la FFAMHE.

Les objectifs pour l'année prochaine

La commission souhaite continuer à promouvoir les tournois AMHE, faire avancer le développement de l'arbitrage en proposant des stages d'arbitrage, une définition de niveaux d'arbitrage, la validation et la reconnaissance des arbitres. En particulier, en organisant un weekend de travail ou les membres de la commission compétition pourraient se réunir.

La commission souhaite rééditer l'expérience de la composition d'une délégation fédérale pour la prochaine IFHEMA CUP.



Compte rendu d'activités de la Commission pratique

Bilan d'activités

L'objectif de cette année était de finaliser l'expérimentation initiée l'an passée sur la formation initiale à l'enseignement des AMHE. Deux stages ont pu avoir lieu, à Toulouse en parallèle de l'assemblée générale 2017, et à Dunkerque en mai 2018. A l'issue de ces deux stages, le bilan est assez satisfaisant mais la commission pointe le manque d'encadrant pour la tenue de ces formations.

Quatre personnes ont suivi suffisamment de modules de formation pour se présenter à l'examen d'animateur fédéral, ce qui doit nous permettre d'expérimenter un premier examen, corriger et modifier ce qui doit l'être avant de déployer le dispositif sur toute la France.

Perspectives

La commission pratique doit maintenant déployer la formule de formation auprès des enseignants des clubs affiliés pour nous permettre de diplômer rapidement les personnes déjà expérimentées depuis des années.

Pour l'aider, il serait souhaitable de recruter des membres dans chaque région pour relayer les attentes des associations, et aider à l'organisation de stages.

Bilan de la commission vie associative

Synthèse des travaux de cette commission

La Commission Vie Associative a pour objectif d'assister et d'accompagner les associations affiliées, ou qui souhaitent s'affilier, dans leurs démarches administratives.

Pour ce faire la commission :

- produit et maintien des documents et fiches d'aide expliquant un point particulier
- est en contact direct avec les responsables associatifs afin de les orienter et de répondre à leurs question

Les documents mis à disposition des associations les années passées sont - on l'espère - utilisé, mais sans retour ou question directe cette année. Il n'y a pas eu de fait d'activité intense de la commission vie associative sur l'année écoulée.

Il est possible de mentionner la reprise du portail AMHE On Web par la FFAMHE et la refonte du site désormais orienté vers le conseil aux débutants qui offre un outil précieux mais dont on ne mesure pas les effets précisément.

Il nous paraît donc plus qu'urgent que cette commission soit constituée principalement par les délégués régionaux et leurs suppléants, - ce qui n'est pas le cas actuellement - devant être plus proche des associations locales et de leurs besoins.



Bilan de la commission Palas

Synthèse des travaux de cette commission

Sur la période janvier à septembre 2018 la commission a commandé la numérisation de sept traités (les numérisations effectuées à la BNF coûtent 54€ chacune). Deux ou trois numérisations supplémentaires sont à attendre d'ici la fin décembre.

Vous retrouverez la liste des numérisations effectuées sur le site de la FFAMHE. Il suffit d'indiquer que ces numérisations concernent des documents de 1696 à 1906, de la baïonnette à la lute.

Fait notable, la commission a travaillé durant cette période sur la numérisation d'un ouvrage inédit de la bibliothèque de Montbéliard et inconnu du public du début XVIIe siècle qui devrait être rendu public en novembre 2018. Il s'agit de la plus grosse numérisation de l'année mais aussi du plus ancien ouvrage à bénéficier d'une numérisation par la fédération.

Bilan: 7 numérisations payantes, 2 gratuites (l'une faisant suite à une négociation avec une bibliothèque) ainsi que 2 dons de Julien Garry. Trois numérisations concernent des traités d'avant 1800.

Autre fait notable, grâce à la communeauté des pratiquants, un manuscrit original et inédit de savate et bâton devrait être numérisé d'ici la fin de l'année, augurant de belles surprises pour les passionnés.

Référencement et localisation : Le représentant Mickael Vieillard a entreprit un lourd travail de référencement et de mise à jour d'un catalogue de sources localisées, non-numérisées. Le référencement et la localisation de sources non numérisées pour PALAS permet d'enrichir le Wiki FFAMHE ainsi que la base de donnée hongroise (pour une visibilité internationale) et inversement.

Sondage : Un sondage a été mis en place l'an passé pour référencer les besoins de la communauté en matière de sources⁵. Ce sondage n'a obtenu que 39 réponses. Il faudrait en refaire régulièrement la promotion pour suivre les besoins des pratiquants ainsi que pour faire connaître le projet à la communauté ainsi que ses réalisations.

Communication : La commission commence à partager ses numérisations sur les groupes et forums internationaux. Le fait que la fédération aide à la numérisation de sources est une initiative qui doit être connue hors de la France. De plus, les résultats du sondage auprès du public français révèle qu'environ 30% des personnes ayant répondu au sondage ne savaient pas ce qu'était PALAS.

Moral : Cette saison, la commission a vue passer de beaux ouvrages et a fait de belles découverte.



La commission est assez bien organisée pour obtenir de bon résultats sans que cela ne soit chronophage. Globalement, une très bonne année.

Perspectives

La plus grosse numérisation, pour le manuscrit de Montbéliard à coûté 390€, ce genre de tarifs va devenir plus commun dès lors que l'on va s'intéresser à des ouvrages situés dans de petites bibliothèques, non équipées du matériel de numérisation nécessaire et étant obligé de sous-traiter la numérisation à un prestataire extérieur. Ceci pose le soucis du financement de Palas qui, cette année, s'est essentiellement basé sur des fonds mis à disposition par la fédération, sans passer par des appels aux dons.

Le sujet d'un 'Tipee' pour recevoir plus simplement des dons en ligne a été abordé, un prototype est à l'étude.

Il sera aussi nécessaire de relancer des Palas Box, boîtes à don à exposer lors des stages et compétitions pour permettre aux intéressés de financer directement et exclusivement Palas.

Enfin la commission souhte proposer un partenariat avec les personnes acquérant des ouvrages pouvant intéresser la numérisaiton. La proposition à l'étude est - sous réserve de pouvoir numériser gratuitement l'ouvrage - de participer en partie au financement de son achat.



Bilan de la commission recherche, histoire et patrimoine Synthèse des travaux de cette commission

Le Wiki mis en place l'année précédente continue d'être régulièrement alimenté en particulier par l'un des membres de la commission, Mickaël Vieillard. De plus, le Wiki semble être utilisé par une partie de la communauté et même au-delà. Le Wiki a donc besoin de gagner en visibilité et aussi se doit d'être plus complet sur certains sujets, pour cela il est évident qu'on ne peut pas se contenter d'un unique contributeur. Nous profitons donc de ce compte-rendu pour solliciter la communauté à participer au développement de notre Wiki.

La commission a communiqué et encourage depuis cette année l'utilisation des "Licence Creative Commons" pour la production de document à l'adresse des autres pratiquants. Produire des documents libre d'accès et restreints de droits met systématiquement les utilisateurs dans l'illégalité ou l'embarras sans que cela protège suffisamment l'auteur.

L'an passée, le manque de dynamisme de la commission a été attribué à un maque de moyens humain. Plusieurs nouvelles personnes sont venues enrichir les rangs de la commission cette année, ce qui n'a, actuellement, provoqué aucune évolution. Les postulants, une fois intégrés, se désintéressent ou se découragent aussi vite qu'ils sont arrivés. Une réflexion devra être menée à ce sujet et solutions mises en place. La question se pose une fois de plus, cette commission n'est-elle qu'une vitrine et la communauté a-t-elle de réels besoins ? Nous pourrions réfléchir, pour la saison à venir, à un formulaire sur la vision et les besoins de la communauté. Quelle place a l'historicité et la méthode scientifique dans les pratiques et quels outils utilisent les clubs et ou se fournissent et se forment-ils ? Est-ce que le milieu scientifique et universitaire ne fait pas déjà un travail auquel la commission tente de faire doublon ?

La commission reste à disposition des associations qui la solliciterait.

Perspectives

Le prix Philippe Errard est en cours de remaniement et devrait voir le jour d'ici le début de saison prochaine.